



Lettre de Venerque N° 158 MARS 2010

Contact : communication@mairie-venerque.fr

Site municipal : www.mairie-venerque.fr

EDITO.....MARS UN REVEIL CAPRICIEUX

La nature hésite encore entre l'hiver et le printemps. Les nuits commencent enfin à avoir la même durée que les jours et de nombreuses fleurs, comme la primevère, l'anémone des bois ou le souci d'eau réapparaissent pour le plaisir des yeux.

Si le calendrier affiche le 21 mars comme étant le point de départ du printemps, la nature n'est pas toujours prête à temps pour fêter son arrivée. C'est en effet le mois des contrastes climatiques. Les giboulées sont de saison, souvent accompagnées de vent, de grêlons, voire de flocons de neige.

Au mois de mars apparaissent dans les jardins et les forêts, les premiers coléoptères. De la coccinelle au scarabée, ils ont tous des caractéristiques communes, comme une carapace externe dure et une paire d'ailes protégée par des élytres. Chez certains de ces insectes, les élytres sont soudés, ce qui les empêche de voler.

C'est à partir de mars que les chauves-souris, dont la température de leur cachette hivernale augmente, se réveillent à la recherche de nourriture et pour mettre bas. Loin de leur réputation de bêtes sanguinaires, la majorité de ces mammifères sont frugivores et insectivores.

Tout le monde a un jour expérimenté la germination et même s'il est encore tôt pour effectuer des semis à l'extérieur, le mois de mars est idéal pour commencer à l'intérieur, dans la véranda ou près d'un endroit ensoleillé pour les dahlias, certaines variétés de géraniums ou encore les impatientes.

En mars, la mésange s'époumone, avec son petit ventre jaune, ses jolis dessins bleus et son élégant masque noir. Elle ne passera pas inaperçue dans nos jardins printaniers. Elle zinzinule en émettant un "tsi-tsi" aigu, afin de trouver son partenaire du printemps mais ses concerts visent aussi à montrer que son territoire lui appartient et qu'un intrus y serait bien mal accueilli.

De ces renouveaux de dame Nature, nous n'oublierons pas le renouvellement, les 14 et 21 mars, de nos élus régionaux. Conformément à l'article 3 de la Constitution, rappelons-nous que tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques ont le droit de voter, sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou de convictions politiques. Depuis 1791, ce droit a été progressivement étendu à l'ensemble de la population française de plus de 18 ans, sauf dans certains cas de privation des droits civils. Utilisons ce droit de liberté d'expression que d'autres peuples ne possèdent pas.

Bon mois à tous,

L'équipe municipale

Retrouvez toutes ces informations sur: www.mairie-venerque.fr

Scolaire et périscolaire

∅ **Restauration scolaire communale** : Rappels de quelques changements.

- Depuis la rentrée de septembre, la facturation de la cantine se fait par la mairie, avec l'envoi d'une facture à domicile représentant les repas réellement pris. Les parents des enfants concernés doivent régler le montant des factures au service comptabilité de la mairie. Bien que ce service se trouve à l'étage, la comptable Mme MESAS, peut soit fixer un rendez-vous pour un accueil en rez-de-chaussée, soit descendre si la demande est faite auprès du personnel de l'accueil.
- Suite au vote par le Conseil Municipal des tarifs de la restauration scolaire, les repas sont facturés pour tous les enfants présents. La notion de gratuité à partir du troisième enfant n'existe pas. Les élus ont fait le choix de déléguer au CCAS l'étude de solutions d'accompagnement si une famille rencontre des difficultés passagères.
- Les paiements par la cantine sont à régler à la mairie, ceux pour la garderie et le centre de loisirs à LEC (maison de l'Ostalet, face à la médiathèque). Merci de différencier les deux paiements.

∅ **Printemps des poètes – semaine de la poésie**: Depuis de nombreuses années, les élèves de l'école élémentaire (deux classes au départ), participent au printemps des poètes. Il y a eu des poèmes affichés chez les commerçants, des représentations à la salle des fêtes. Cette année, c'est le poète Michel COSEM, qui est à l'honneur. Après avoir travaillé avec l'auteur, les enfants présenteront leurs réalisations dans leur classe, après l'école, le mardi 9 et le jeudi 11 mars

∅ **Carnaval Venerque – Le Vernet** : Le Service Enfance Jeunesse de la CCLAG coordonne l'organisation du Carnaval, le samedi 27 mars 2010. Les communes de Venerque et Le Vernet, les parents d'élèves, les animateurs du CLAE et les enfants des écoles ont préparé un défilé, dont le thème sera cette année la Bande Dessinée. Une animation et un goûter se dérouleront à la salle des fêtes du Vernet. Le défilé partira des écoles de Venerque vers 15h.

Informations - Vie communale

∅ **Élections régionales** : Le renouvellement de vos conseillers régionaux se fera sur deux tours, les dimanches 14 et 21 mars. Les bureaux de vote se tiendront à l'école élémentaire et seront ouverts de 8h à 18h: ces horaires devraient permettre à tout un chacun de faire son devoir citoyen, ne serait-ce que par respect pour tous ceux qui se sont battus pour obtenir le droit de donner son avis.

Le cas échéant, **le vote par procuration** vous permet de vous faire représenter.

L'électeur souhaitant établir une procuration doit se présenter personnellement devant le tribunal d'instance ou le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie - hors de France à l'ambassade ou au consulat de France. La procuration peut être établie tout au long de l'année, dans le ressort du lieu de résidence mais également dans celui du lieu de travail. L'électeur bénéficiaire de la procuration (mandataire) doit être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration mais pas nécessairement dans le même bureau de vote et ne doit pas avoir reçu d'autre procuration d'un mandant établi en France.

∅ **Bulletins chez vous** : Comme l'été dernier, ce sont vos élus qui ont distribué dans vos boîtes aux lettres les bulletins d'information de la commune (*Bien Vivre à Venerque*) et celui du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocations Multiples (*SMIVOM de la Mouillonne*). Si vous n'avez pas reçu ces fascicules, n'hésitez pas à les demander à l'accueil de la mairie, en signalant votre adresse, pour réparer cet oubli à la prochaine distribution. Que les partenaires annonceurs soient ici remerciés de leur participation, qui permet la publication du bulletin communal. N'hésitez pas à les contacter.

∅ **Eau** : Depuis le 1er janvier 2010, la distribution de l'eau est assurée par le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) et la compétence assainissement par le SIALA (Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Lèze Ariège). La municipalité n'est pas l'interface pour ces services, pour toute information vous devez vous adresser directement à ces deux nouveaux syndicats.

SIALA: 880 chemin d'Embourel, 31860 LABARTHE SUR LEZE, tél : 05 61 08 82 34

SMEA 31: ZI de Montaudran, 3 rue André Ville, 31400 TOULOUSE, tél : 05 61 17 30 30

Vie Culturelle, associative et sportive

↳ **ABC Intercommunal des Assistantes maternelles** : L'association ABC organise le carnaval de tout petits le vendredi 5 mars, à 10h. Un petit défilé aura lieu dans le parc de la mairie où les enfants feront un lâcher de ballons (qui seront récupérés par les grands dans un souci de protection de l'environnement), avant de goûter dans la salle des fêtes du bas.

↳ **USV pétanque**: L'association de la pétanque organise un loto ce **samedi 6 mars**, dans la salle des fêtes (haut et bas) à 21h. Venez nombreux.

↳ **Soirée poésie** : Mise en voix des poèmes de Michel COSEM, à la salle de la base de Kayak, dans le cadre de la semaine poésie, le **vendredi 12 mars**, à partir de 20h30.

↳ **Entrée en poésie** : Venez découvrir les poètes contemporains, le **samedi 13 mars**, à 10h30, à la Médiathèque.

↳ **Vélo Sport 31** : Pour la cinquième année consécutive, Vélo Sport 31 organise le Grand Prix National d'Ouverture Minimes et Cadets, le **dimanche 14 mars** à Cintegabelle. Le trophée Cathy Moncassin annonce les premiers départs à 14h. N'hésitez pas à aller soutenir nos jeunes champions, avant ou après avoir fait votre devoir d'électeur. Informations au 05.62.20.00.00 ou sur www.vs31.fr.

↳ **Comité des fêtes** : Comme vous avez pu le lire dans le bulletin « Bien Vivre à Venerque », une association type Comité des Fêtes est en train de se créer. Le noyau de premiers volontaires a réfléchi sur une mise en place et un projet de statuts. Si vous êtes intéressé pour participer à cette association, si vous avez des idées d'animations, si vous souhaitez partager votre temps libres avec d'autres bénévoles, venez assister à l'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUVE le lundi 22 mars à la salle des fêtes du bas à 20h45.

Environnement

↳ **Déchets verts** : Les ramassages se feront les **mardis 9 et 23 mars**. *Inscriptions et renseignements au 05.62.11.59.59.*

↳ **Ordures ménagères et tri sélectif**: le traitement des ordures se fait par le SMIVOM à l'aide de containers de couleur différente. Les containers à couvercle jaune, mis à disposition par le SMIVOM, rassemblent les déchets triés préalablement. Les containers à couvercle noir ou vert rassemblent les ordures ménagères non triées. Certains foyers, de part leur situation géographique ont à disposition des containers collectifs en bout de rue ou de chemin.

Il est essentiel que chacun respecte l'usage dédié à ces différents containers, il est essentiel que chacun évite de surcharger les containers, il est essentiel de ne pas laisser les containers individuels sur les trottoirs, ou en bordure de la voie publique, en dehors des jours de ramassage. Ceci permettra de garder un environnement agréable et propre.

↳ **Groupement de Défenses contre les Organismes Nuisibles** : Le président du groupement de défense des vallées de la Hyse et de la Lèze annonce la tenue de l'AG de la Fédération Départementale à Venerque. Outre l'Assemblée générale en soi, ce sera l'occasion de faire le point sur la situation de la chenille processionnaire et en second lieu sur les luttes alternatives et bilan de l'enquête « Chenille processionnaire du pin » réalisée auprès de 25000 communes en 2009. Cette réunion se tiendra le 2 mars à 14h à la salle des fêtes du bas.

↳ **Chemins piétonniers** : Les membres de l'association CAMINAREM, en partenariat avec la municipalité, vont dans le cadre de la création de liaisons douces ouvrir un sentier de la résidence des coteaux vers le chemin du Pech, en réalisant une boucle vers l'Houmenet. Ce sera le **jeudi 25 mars**. Il se peut que les débroussailleuses et autres tronçonneuses accompagnent temporairement le chant des oiseaux, c'est la condition pour ensuite pouvoir profiter de ces espaces dégagés et sécurisés.

Les champs de notre campagne

Février: toujours pas de pluie significative. Seuls 40 mm sont venus occupés le mois le plus court de l'année, avec quelques gelées conséquentes pour déstructurer les mottes récalcitrantes. Le colza démarre son cycle de reprise de végétation. Les pois semés en décembre commencent à tracer la ligne, les céréales jaunies par le froid et l'appauvrissement en azote des sols tardent à copier les colzas. Avec les températures plus douces, la chasse aux mauvaises herbes pourra s'enclencher à condition évidemment que le vent ne fasse des semaines continues!....

Médiathèque

↳ Les prochaines **Rencontres Lecture** auront lieu le **vendredi 5 mars**, de 14h à 16h, à la Médiathèque, autour du livre « Chien Blanc » de Romain Gary, aux Editions Folio.

Permanences

↳ **Mme Cécile HA MINH TU**, Conseillère Générale du canton d'Auterive, tiendra une permanence à la Mairie d'Auterive le **samedi 6 mars**, de 10h à 12h.

↳ **M. Patrick LEMASLE**, Député de la 7ème circonscription de la Haute Garonne, tiendra une permanence à la Mairie d'Auterive le **vendredi 9 avril**, de 9h30 à 11h.

Pharmacies de garde

07/03 : BARRAU, 18, Rue de l'oratoire à LAGARDELLE/LEZE (05.61.08.16.66)

14/03 : DHERS-BOYER, 42, Rue de la République à NAILLOUX (05.61.81.30.39)

21/03 : ARCIZET, 38, Rue Sainte Barbe à PINS-JUSTARET (05.61.76.26.62)

28/03 : DAVASSE, Centre commercial Croisette à PINS-JUSTARET (05.62.20.68.20)

Dates à retenir :

- **2 mars : Réunion du GDEC à la salle des fêtes à 14h.**
- **5 mars : Rencontres Lecture à 14h à la médiathèque.**
- **6 mars : Loto de la Pétanque, salles des fêtes à 20h30**
- **7 mars : Fête des grands-mères**
- **8 mars : Journée internationale de la femme**
- **12 mars : Soirée publique Poésie à la salle du Kayak à 20h30**
- **13 mars : Poésie à la médiathèque à 10h30.**
- **13 mars : Stage de danse de salon par l'ACLSV à la Maison de la Culture**
- **13 mars : Soirée magie avec Ben et Léo, à la salle des fêtes du haut**
- **14 mars : Ecole de musique à la salle Edouard Lacombe (Maison de la culture)**
- **14 mars : Premier tour des élections régionales**
- **14 mars : Grand Prix d'Ouverture – Trophée Cathy Moncassin à Cintegabelle**
- **18mars : Marché avec animations sur l'esplanade du Duc**
- **21 mars : Bienvenue au printemps**
- **21 mars : Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, 10h30 au monument aux morts, avec la FNACA. Défilé accompagné par l'école de Musique.**
- **21 mars : Deuxième tour des élections régionales**
- **26 mars : Soirée conte à la médiathèque à 19h, par 4L**
- **27 mars : Carnaval Venerque-Le Vernet à partir de 15h, départ des écoles.**
- **30 mars : Conseil Municipal public à 21h, dans la salle du conseil.**